

Conseil municipal du 11 décembre 2014

Présents : Jean Pierre Allier, Nils Bjornson-Langen, Yves commandré, Christelle Folcher, Thierry Mazoyer, Dominique Moline, Gilbert Roure

Excusés : François Bégon, Régis Durand, Marie Lion, Paul Commadré

Abeille noire : une présentation sur l'abeille noire dans les Cévennes a été faite, l'association va acquérir des terrains sur le bord du Tarn et, pour éviter les vols de ruches, demande la pose d'une barrière avec cadenas sur le chemin d'accès. Accord est donné.

Passadou : Jean Pierre lit la lettre envoyée à Passadou pour leur signifier que leur projet sur la Cure n'a pas été retenu (mais que leur projet est intéressant pour le territoire).

PLU : Les Bâtiments de France ont modifiés des choix de couleur pour les crépis et menuiseries. La délibération pour arrêter le PLU est prise par 4 voix pour et 3 abstentions. (discussion ouverte sur les zones constructibles de Racoules et Finialettes). La Concertation Inter Administrative est lancée (3 mois) puis une enquête publique sera lancée (fin mars 2015). Ensuite les demandes de modifications seront étudiées.

Tarif de l'eau : Délibération à l'unanimité sur le prix de l'eau et de l'assainissement (seul le forfait passe de 40 à 45€. Les taxes de l'agence de l'eau sont aussi augmentées sensiblement.

Travaux : Le mur du chemin de la Bugeade à la Brousse et le chemin des bois à Finialettes sont réalisés ainsi que les goudronnages à la Brousse. La commande du panneau de Plaisance et de l'abribus au début de la route du Viala est faite. Les 2 rampes à Plaisance sont améliorées.

Inondations : Délibération à l'unanimité pour la demande de subventions concernant les 2 murs écroulés à Plaisance, 1 mur écroulé à la Brousse et la réfection de points de la voirie des Clauses.

Transport scolaire : Délibération à l'unanimité pour l'acceptation à la demande du Conseil Général de porter la participation de la Mairie à 243€/enfant soit un coût de 1944€ sur l'année.

Assurance statutaire du personnel : Délibération à l'unanimité pour le choix de CNP Assurances

Communauté de Communes : Inauguration zone artisanale du Mas Méjean et Maison de Marie en présence du sous préfet. Les travaux de l'Espinassac et de la gendarmerie avancent (Fin prévus fin mars et fin août 2015). L'aménagement de la Poste et de 2 logements sur la Cure du Pont de Montvert va être lancé (subventions complémentaires de 95 000€ au total pour la Poste). La communauté de Commune veut quitter le GAL du pays Cévennes et adhérer au GAL de l'association Causses Cévennes mais Roustan le Président du Pays s'y oppose. On attend une réponse favorable du préfet.

SIVU l'estournal : Le projet Eco Ecole est sur la biodiversité (interventions prévues de spécialistes et de positions divergentes (Parc, Paysans, ...). Une discussion est ouverte sur les statuts (moyenne des 3 dernières années pour les investissements).

Tourisme : Office de tourisme : CA des 12 septembre et 12 novembre, travaux menés par l'OT sur le tour du Mont Lozère et sur les prestations pour les CE d'entreprises. Jean Pierre a expliqué la proposition du centre handicapés du Pré du moulin qui a reçu une opposition farouche de 2 hébergeurs. Assises départementales du tourisme : 2 thèmes ont été développés mais rien sur la politique touristique du département. Réunion « Sud de France » : le public concerné était les petits producteurs, mais personne du canton, bien qu'étant invité, excepté l'abeille noire. Tourisme Pays : Présentation des différents chiffres et discussion sur le bonus de la taxe de séjour que le pays veut supprimer. Décision à prendre à la prochaine réunion le 17 décembre, on sera un maximum de personnes pour défendre le bonus. Lettre à Pourquier : une lettre a été adressée à Mr Pourquier sur différents sujets, la réponse est d'étudier la signalisation mais quid des panneaux de la cascade. Situation touristique du Pont de Montvert : Nils émet de grosses inquiétudes sur le devenir touristique avec les restaurants qui ferment et les hôtels qui ne seront plus aux normes. Sentiers : une réunion a eu lieu le 27 novembre, l'OT est chargé de faire les fiches

Pays (internet) : La société Meshnet qui gérait le système internet est en liquidation. Le pays a repris le sujet avec Nomotech, la priorité est de remettre sur pied les poteaux endommagés et de remettre en route les circuits existants afin d'augmenter le nombre d'abonnés.